

Image not found or type unknown



# Résidence alternée et rattachement fiscal des enfants

Fiche pratique publié le 11/02/2016, vu 1262 fois, Auteur : [Maître Isabelle HALIMI](#)

**La règle du partage de la majoration du quotient familial entre les parents en cas de résidence alternée peut être écartée si l'un des parents assume la charge principale des enfants.**

*Si vous rencontrez des difficultés dans le cadre de votre séparation, notre Cabinet est à vos disposition pour vous défendre.*

Isabelle HALIMI

25 rue Charles V-75004 PARIS

01 40 46 95 57

[www.halimiavocats.com](http://www.halimiavocats.com)